Initiative au féminin

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le concours Initiative au féminin récompense des femmes qui ont franchi le pas de la création ou de la reprise d'entreprise.

2 catégories :

- Catégorie "Entrepreneuriat",
- Catégorie "Entrepreneuriat Étudiant".

— Candidats

Pour la catégorie "Entrepreneuriat, ce concours s'adresse à toute femme porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, souhaitant s'installer en Bourgogne-Franche-Comté, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer,
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité,
- s'engager à créer ou reprendre l'entreprise dont la candidature fait l'objet, au plus tard le 15 janvier 2024.

Dans cette catégorie, le concours s'adresse également à toute entreprise quelle que soit sa forme juridique dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs femmes, implantée en Bourgogne-Franche-Comté, dont la création ou la reprise est intervenue depuis le 1er octobre 2022.

Pour la catégorie "Entrepreneuriat Étudiant, ce concours s'adresse à toute étudiante en cours de formation dans l'enseignement supérieur ou diplômée dans l'année qui précède le concours, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer,
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté,
- s'engageant de façon concrète dans leur projet.

Tout projet en émergence de création d'entreprise. Quelle que sera sa forme juridique.

— Dotations

Catégorie "Entrepreneuriat" :

- 1er prix : 5 000 €,
- 2ème prix : 4 000 €,
- 3ème prix : 3 000 €.

Catégorie "Entrepreneuriat Étudiant"

- Prix PÉPITE : 2 000 €,
- Prix Club Soroptimist : 1 000 €.

Déposer son dossier

- https://initiativeaufeminin-bfc.fr/retrait-du-dossier-de-candidature-2023/